



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

étiquetage informatif

Question écrite n° 18053

Texte de la question

M. Jean-Marc Roubaud attire l'attention de Mme la ministre de la santé, de la jeunesse et des sports sur les informations concernant la valeur nutritive imprimée sur les emballages des produits alimentaires, et particulièrement sur la teneur en cholestérol. De nombreux pays, dont le Canada, affichent déjà le taux de cholestérol contenu dans les produits emballés, s'ajoutant à la mention des calories, vitamines, glucides et protéines, afin d'éclairer le consommateur. En conséquence, il lui demande si le Gouvernement envisage de rendre obligatoire cette information, dans le cadre de la lutte contre les maladies cardiovasculaires.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Marc Roubaud](#)

Circonscription : Gard (3^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 18053

Rubrique : Consommation

Ministère interrogé : Santé, jeunesse et sports

Ministère attributaire : Travail, emploi, formation professionnelle et dialogue social

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 4 mars 2008, page 1763

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)